

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 11490 Numéro SIREN : 504 261 140 Nom ou dénomination : A.C. STRATEGIE ET CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2019 sous le numéro de dépôt 31730



20190317302017

DATE DEPOT : 06/05/2019

N° DE DEPOT : 31730

N° GESTION : 2008B11490

N° SIREN : 504261140

DENOMINATION : A.C. STRATEGIE ET CONSEIL

ADRESSE : 3 cité Malesherbes 75009 PARIS

MILLESIME : 2017

AC STRATEGIE & CONSEIL

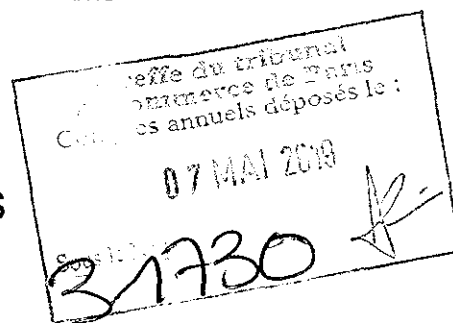
SARL à Associé Unique

Au capital de 500 €

3, Cité Malesherbes

75009 PARIS

504 261 140 RCS PARIS



APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Deuxième décision

L'Associé Unique décide d'affecter intégralement le bénéfice de l'exercice au poste
« Autres Réserves ».

A large, stylized handwritten signature in black ink.

AC STRATEGIE & CONSEIL

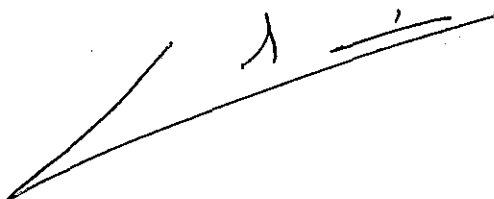
SARL à Associé Unique
Au capital de 500 €
3, Cité Malesherbes
75009 PARIS
504 261 140 RCS PARIS

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT (30/09/2017)

Deuxième décision

L'Associé Unique décide d'affecter intégralement le bénéfice de l'exercice au poste
« Autres Réserves ».

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and a small flourish.

Désignation de l'entreprise **AC STRATEGIE ET CONSEIL**Néant ☐ *Adresse de l'entreprise **3 CITE MALESHERBES 75009 Paris 9e**SIREN **5 0 4 2 6 1 1 4 0**Durée de l'exercice en nombre de mois* **1 2**Durée de l'exercice précédent* **1 2**

				Exercice N clos le 31/03/2017	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial*	014	016		
	Autres*				
	Immobilisations corporelles*	028	030	4 062	1 628
	Immobilisations financières* (1)	040	042	165	165
Total I (5)		044	048	4 227	1 793
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
	Marchandises*	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés*	072	074	288	288
	Autres* (3)				
	Valeurs mobilières de placement	080	082	250 000	250 000
	Disponibilités	084	086	114 520	114 520
	Charges constatées d'avance*	092	094		
Total II		096	098	364 808	364 808
Total général (I + II)		110	112	369 035	366 601

PASSIF

				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		500	
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		50	
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131	132	314 869	
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		42 416	
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		357 835	
	Provisions pour risques et charges	Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		1 373	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)	169	172	7 393	
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176		8 766	
Total général (I + II + III)		180		366 601	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	1 281
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **AC STRATEGIE ET CONSEIL**

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

		Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Exercice N clos le 31/03/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210 803
	Production vendue	Biens dont export et livraisons intracommunautaires	215	214
		Services *	217	218 72 000
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222
	Production immobilisée *			224
	Subventions d'exploitations reçues			226
	Autres produits			230
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232 72 803
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234
	Variation de stocks (marchandises) *			236
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242 16 004
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	75	244 75
	Rémunérations du personnel *			250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252 7 925
	Dotations aux amortissements *			254 726
	Dotations aux provisions			256
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	259		262
		260		
	Total des charges d'exploitation (II)			264 24 730

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) 270 48 073

Produits financiers (III)	280	5 069	Charges financières (V)	294
Produits exceptionnels (IV)				290
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348		
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306 10 724

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII) 310 42 418

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	42 418	314
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318	
	Provisions non déductibles *		322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	10 724
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))	249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997

Dédutions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990		
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350
	Créance due au report en arrière du déficit			346		
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)			655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	53 142	354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2 370 53 142 372

les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : AC STRATEGIE ET CONSEILNéant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	1 948	462		464		466	1 948				
	Autres immobilisations corporelles	470	2 972	472	1 281	474	2 139	476	2 114				
Immobilisations financières		480	165	482		484		486	165				
TOTAL		490	5 085	492	1 281	494	2 139	496	4 227				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	1 233	552	324	554		556	1 557				
	Autres immobilisations corporelles	560	2 613	562	402	564	2 139	566	877				
TOTAL		570	3 846	572	726	574	2 139	576	2 434				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)							591						
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**
Désignation de l'entreprise : AC STRATEGIE ET CONSEILNéant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Immob. incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques mat. et outillage	730		735
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES			III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	
Déficits reportables	984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA		
Déficits de l'exercice	860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
Total des déficits restant à reporter	870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-4 du Code des Transports)		
			800		

VI DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381				7 926
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380				
N° du centre de gestion agréé	388				
Montant de la TVA collectée	374				14 400
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378				3 207
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399				
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398				
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397				

(*) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2033-E-SD 2017

Désignation de l'entreprise: **AC STRATEGIE ET CONSEIL**Néant ☐ *Exercice ouvert le : **01/04/2016** et clos le : **31/03/2017** Durée en nombre de mois **1** | **2****I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	108	803
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	72 000
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	72 803

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	16 004
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	16 004

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 – TOTAL 2	137	56 799
---	-----	--------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	56 799
--	-----	--------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Période de référence	024	0 1 / 0 4 / 2 0 1 6
	160	3 1 / 0 3 / 2 0 1 7
Date de cessation	186	

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOY-SD.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐

N° de dépôt

Exercice clos le 31/03/2017

SIREN 5 0 4 2 6 1 1 4 0

Dénomination de l'entreprise AC STRATEGIE ET CONSEIL

Adresse (voie) 3 CITE MALESHERBES 75009 Paris 9e

Code postal 75009 Ville Paris 9e

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	50

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CARLUIS Prénom(s) ALAIN

Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 26/08/1946 N° Département 60 Commune CLERMONT Pays

Adresse : N° 3 B Voie RUE DE LA PROCESSION

Code Postal 60200 Commune COMPIEGNE Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

*) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES DE L'ANNEXE

En complément aux états 2033-A à 2033-F, constitutifs du bilan, du compte de résultat et de l'annexe requis par la loi du 30/04/83 et le décret du 29/11/83, les précisions suivantes peuvent être apportées pour une meilleure appréciation de l'entreprise.

1) REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément à 3 hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables entre les exercices.
- indépendance des exercices.

Et conformément aussi aux règles générales d'établissement et présentation des comptes annuels.

La méthode générale de base retenue pour l'évaluation des éléments qui sont inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'ensemble des évaluations a été fait conformément aux règles édictées par les articles 9 et 11 du code de commerce, et par le décret 83-1020 du 29/11/83, auxquels ces évaluations font référence.

Notamment les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|----------------------------------|----------|
| - Mobilier et Matériel de bureau | 3 années |
| - Matériel de transport | 4 années |

(Voir tableau joint)

Il est également rappelé que les états 2033-B font apparaître les soldes intermédiaires de gestion tels qu'ils sont prévus par l'article 16 du décret précité.

2) AUTRES ELEMENTS

Pour apprécier valablement l'entreprise, il convient de signaler en outre, les points suivants, qui ont une valeur significative, soit sur le bilan soit sur le compte de résultat, soit sur l'annexe elle-même :

Pour les sociétés :

Montant du capital : 500 Euros

Nombre de parts sociales : 50

Engagements reçus : néant

Engagements donnés : néant